

Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

1.

Débitrice: **GROUPE D’INGENIEURS-CONSEILS SPECIALISES "GICS" SOCIETE COOPERATIVE**, chemin des Bossons 11, 1018 Lausanne
2.

Déclaration de faillite: 25.02.2011
3.

Suspension de faillite: 03.05.2011
4.

Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 30.05.2011
5.

Avance de frais: CHF 4’000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n’en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d’avances supplémentaires est réservée.
6.

Remarques: But: favoriser les intérêts économiques des membres, notamment par la diminution des frais généraux, la mise en commun de leurs connaissances, études et travaux.

Office des faillites de Lausanne
021/316 65 06
1014 Lausanne Adm cant
- 00632991